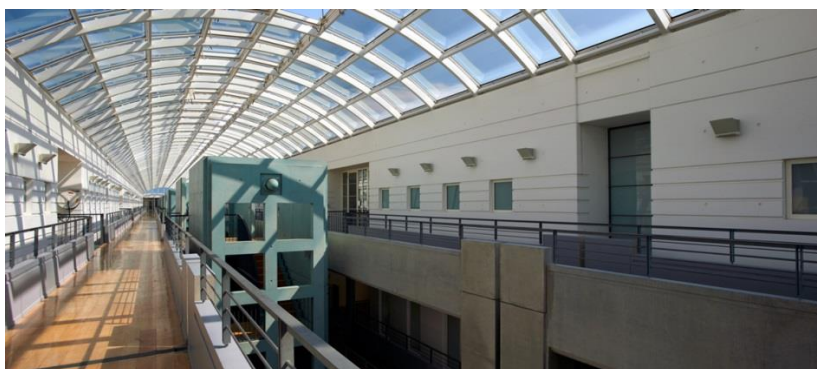


Rapport d'activités 2017



Assemblée générale ordinaire du 24 Avril 2018

2018-04-10 - Rapport Activités 2017-VFinale

Préambule

Mot du président	4
1 Gouvernance	4
1.1 <i>L'Assemblée générale des actionnaires</i>	4
1.2 <i>Le Conseil d'administration</i>	5
1.3 <i>La Société Arsco SA</i>	6
2 Exercice 2017	7
2.1 <i>Faits marquants</i>	7
2.2 <i>Travaux effectués</i>	7
2.2.1 <i>Collège de "Terre Sainte" aux Rojalets</i>	7
2.2.2 <i>Collège "Necker" au Chaucey</i>	8
2.3 <i>Les grands projets</i>	8
2.3.1 <i>Piscine-patinoire</i>	8
2.3.2 <i>Réseau de chauffage à distance (CAD)</i>	8
2.3.3 <i>Besoins en locaux scolaires</i>	10
2.3.3.1 <i>Extension du Restaurant et classes supplémentaires Necker</i>	10
2.3.3.2 <i>Projet « Les Terrasses » des Rojalets</i>	11
2.4 <i>Manifestations, utilisation des locaux</i>	11
2.4.1 <i>Théâtre</i>	11
2.4.2 <i>Salles de séminaires et salles de sport</i>	12
2.5 <i>Système de contrôle interne</i>	13
2.6 <i>Gestion de l'Aula-Théâtre des Rojalets</i>	13
2.7 <i>Gestion du patrimoine</i>	14
2.8 <i>Gestion des énergies</i>	14
2.9 <i>Ressources humaines</i>	14
3 Perspectives 2018	14
3.1 <i>Organisationnelles</i>	14
3.2 <i>Travaux et études</i>	15
3.2.1 <i>Collège de "Terre Sainte" aux Rojalets</i>	15
3.2.2 <i>Collège "Necker" au Chaucey</i>	15
4 Conclusions	16

Préambule

Mot du président

En 2017, l'activité de notre Société immobilière ARSCO SA a continué d'être importante et diversifiée. Malgré cette grande activité, les comptes de l'année 2017 ont été bien maîtrisés par rapport au budget.

Comme l'année précédente, ce rapport d'activités 2017 vous permet d'être informés sur les travaux, les projets, ainsi que sur les nombreuses séances que le Conseil d'administration a tenues durant l'année 2017 et ce, afin de mener à bien sa mission qui comprend entre autres le développement des infrastructures scolaires intercommunales de Terre Sainte. Le Conseil d'administration souhaite que ces infrastructures soient les plus performantes possibles pour permettre à l'enseignement scolaire d'être à la hauteur de l'attente de nos habitants et concitoyens et de répondre aux exigences de notre société actuelle.

L'année 2017 a été marquée :

Sur le plan administratif, par le projet de mise en place, au niveau comptable, d'un Système de contrôle interne (SCI) pour améliorer le fonctionnement interne et apporter encore plus de transparence à la gestion de notre Société.

Sur le plan immobilier, par la réalisation de l'agrandissement du restaurant Necker et la création de 4 classes d'enseignement en surélévation du restaurant Necker. Cette réalisation a été menée à bien tant du point de vue technique que financier. Ces nouvelles classes permettront d'accueillir, dans le futur, environ 80 élèves.

Sur le plan des réjouissances, nous avons fêté le 6 mai 2017 un événement important avec le 25^{ème} anniversaire du Collège des Rojalets. Un programme divertissant et complet a été proposé dans ce magnifique endroit pour que cet instant de partage intergénérationnel soit chaleureux. Je remercie le Directeur de l'Etablissement secondaire, M.Pierre-Etienne Gschwind, d'avoir mené avec enthousiasme et de main de maître cet anniversaire.

1 Gouvernance

1.1 L'Assemblée générale des actionnaires

La convention des actionnaires relative à la société immobilière ARSCO SA (version finale du 17 février 2014) précise la répartition des communes actionnaires conformément au tableau ci-dessous.

Actionnaires – répartition des actions
Législature 2016-2021

Communes actionnaires	Actions	Montant Capital-Actions
Bogis-Bossey	51	5'100
Chavannes-de-Bogis	64	6'400
Chavannes-des-Bois	45	4'500
Commugny	157	15'700
Coppet	174	17'400
Crans-près Céligny	118	11'800
Founex	194	19'400
Mies	109	10'900
Tannay	88	8'800
Total	1'000	100'000

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue en date du 25 avril 2017.

1.2 Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration depuis le 1^{er} juillet 2016
Législature 2016-2021

Communes actionnaires	Nom	Prénom	Autres représentation scolaires - enfance		
			ASCOT	AJET	CESCOT
Bogis-Bossey	Breda	Véronique	X	X	X
Chavannes-de-Bogis	Baudet	Stéphanie	X	X	X
Chavannes-des-Bois	Beaud	Roland Vice-président			
Commugny	Decré	Odile			
Coppet	Paratore	Sabrina (jusqu'au 28.02.2017)	X	X	X
	Wildi Sugrañes	Françoise (dès le 01.03.2017)	X	X	X
Coppet	Trotti	Jean-Claude Président			X
Crans	Gay	Marie-Noëlle	X	X	X
Founex	Pfister-Jakob	Evelyne	X	X	X
Mies	Emery	Stéphanie	X	X	X
Tannay	Pulver Piccot	Ninon	X	X	X

Composition des commissions depuis le 1^{er} juillet 2016
Législature 2016-2021

Groupes	Nom	Prénom	Commune
Commission des Finances	Emery	Stéphanie Présidente	Mies
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Commission des Bâtiments, travaux, entretien, projets	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
	Decré	Odile	Commugny
Commission des Ressources Humaines	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Decré	Odile	Commugny
	Gay	Marie-Noëlle	Crans
	Pulver Piccot	Ninon	Tannay
Commission de L'occupation des sols et mobilité	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Emery	Stéphanie	Mies
	Decré	Odile	Commugny
	Wildi Sugrañes	Françoise	Coppet
Commission du Système de Contrôle Interne	Beaud	Roland Président	Chavannes-des-Bois
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Commission des Habits de Travaux	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Gay	Marie-Noëlle	Crans
Comité Pilotage Piscine-Patinoire	Emery	Stéphanie Présidente	Mies
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Comité Pilotage CAD	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet

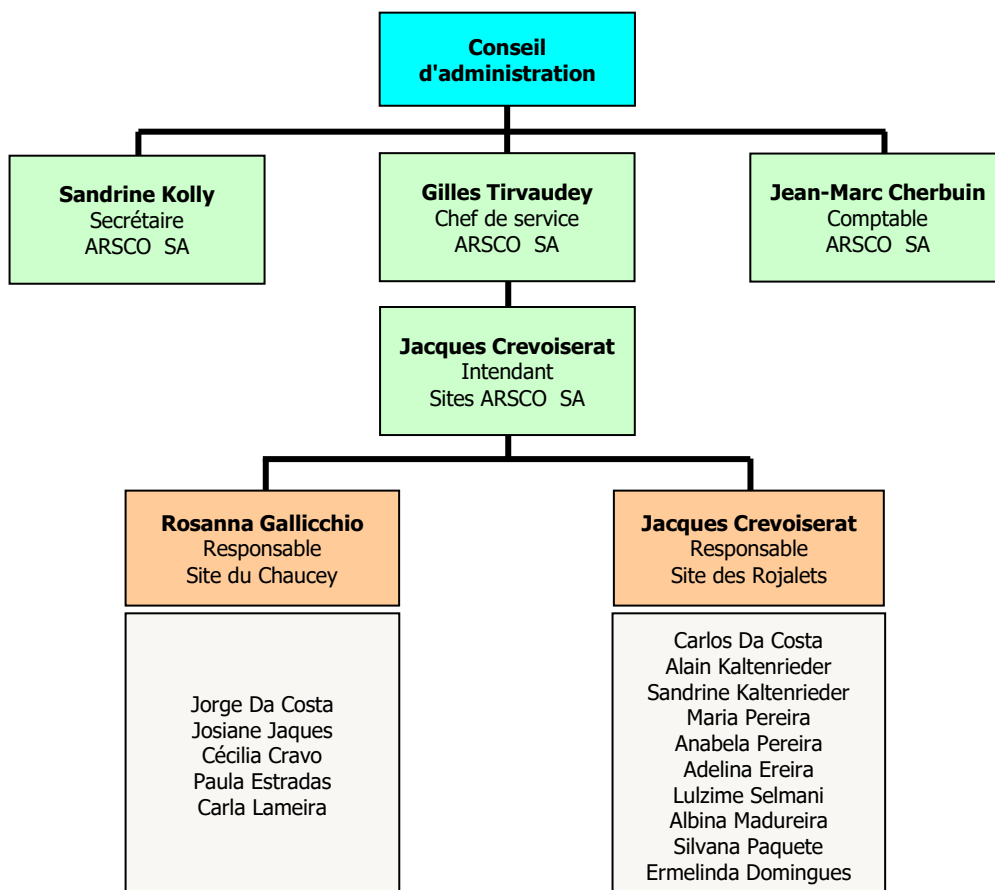
Composition des commissions depuis le 1^{er} juillet 2016
Législature 2016-2021 (suite)

Groupes	Nom	Prénom	Commune
Groupe de Travail Besoins en locaux scolaire	Decré	Odile Présidente	Commugny
	Beaud	Roland	Chavannes-des-Bois
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
Groupe de Travail 25^{ème} Anniversaire	Gay	Marie-Noëlle Présidente	Crans
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
	Baudet	Stéphanie	Chavannes-de-Bogis
	Decré	Odile	Commugny
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Groupe de Travail Gestion des Salles aula des Rojalets	Baudet	Stéphanie Présidente	Chavannes-de-Bogis
	Decré	Odile	Commugny
	Trotti	Jean-Claude	Coppet

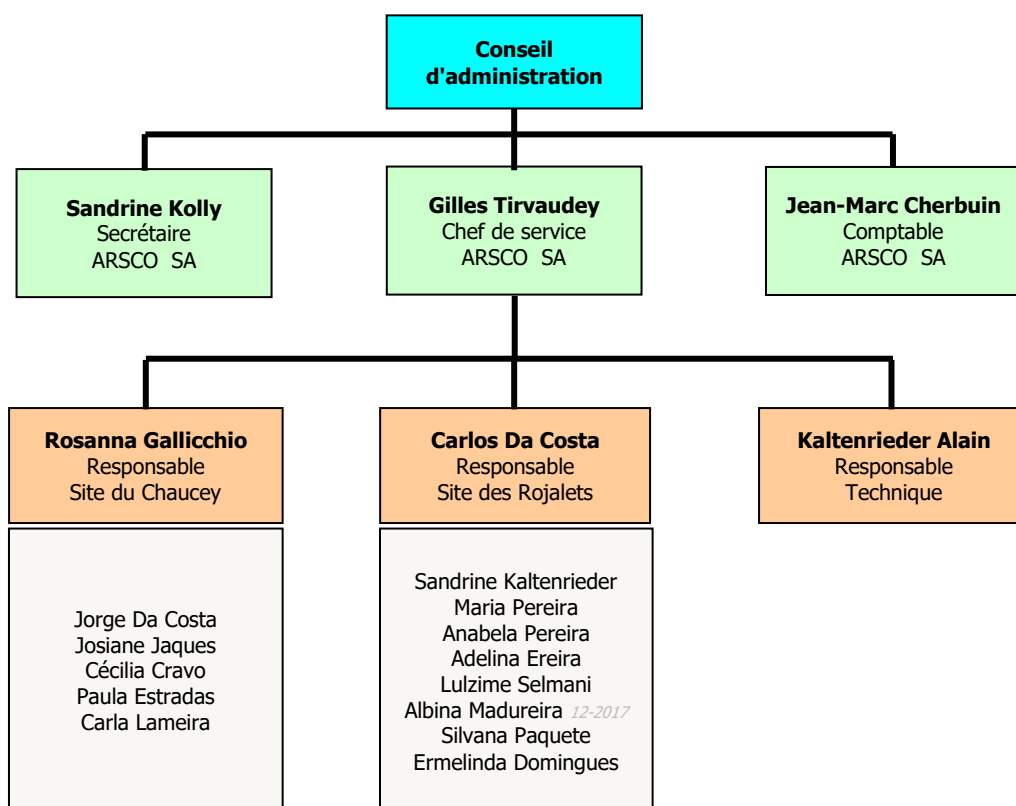
En 2017, le Conseil d'administration s'est réuni à 14 reprises, soit 11 séances plénières ainsi que pour l'assemblée générale ordinaire et à 2 reprises avec des représentants des Commissions de gestion et des finances pour la présentation des comptes 2016 et du budget 2018. Les commissions spécifiques internes du Conseil d'administration, quant à elles, se réunissent sur demande en fonction de l'évolution des dossiers.

1.3 La Société ArSCO SA

Organigramme de fonctionnement jusqu'au 30 avril 2017



Organigramme de fonctionnement dès le 1^{er} mai 2017



2 Exercice 2017

2.1 Faits marquants

L'évènement important de l'année 2017 a été sans conteste le 25^{ème} anniversaire du Collège de Terre Sainte. Vingt-cinq ans, c'est également le temps passé par M. Jacques Crevoiserat au sein du Collège comme intendant. 2017 aura été l'occasion pour lui de prendre une retraite bien méritée.

2.2 Travaux effectués

Une part importante des interventions concerne l'entretien courant des bâtiments. Cela couvre naturellement le nettoyage des locaux et des extérieurs, mais aussi les dépannages, les diverses réparations, la maintenance des installations et équipements techniques ou le renouvellement d'équipements. Des travaux périodiques dans les locaux, tels que peintures ou traitement des sols, permettent un rafraîchissement régulier. Outre ces interventions, des projets plus conséquents ont été entrepris durant l'année 2017. Ils sont mentionnés ci-dessous.

2.2.1 Collège de "Terre Sainte" aux Rojalets :

Mise à niveau des réseaux informatiques : Initié en 2016 par un audit permettant de définir la stratégie d'infrastructure, le déploiement du réseau de fibre optique a pu être réalisé sur l'ensemble des classes, la salle des maîtres et la bibliothèque.

Nettoyage des façades du Théâtre : Salies par les intempéries et la pollution, les façades ont été régulièrement nettoyées. Durant les vacances estivales, c'est l'ensemble de la façade du théâtre qui a fait l'objet d'un grand nettoyage qui sera complété par le remplacement des joints des préfabriqués.

2.2.2 Collège "Necker" au Chaucey :

Assainissement de la toiture de l'appartement de la conciergerie : A l'extrémité « lac » du bâtiment A, la toiture de l'appartement de la conciergerie du site présentait des défauts et des fuites qui s'infiltraient jusque dans la salle de gymnastique. Un assainissement des 147 m² de la toiture, prenant en compte une amélioration de son isolation, a pu être mis en œuvre tout début 2017. Le coût global de cette mesure s'est élevé à CHF 107'700.-. Compte tenu de la qualité de l'isolation utilisée, une subvention de CHF 6'900.- a été versée par le Programme Bâtiment (réparti pour CHF 4'140.- par la Confédération et CHF 2'760.- par le Canton).

Mise à niveau des réseaux informatiques : Initié en 2016 par un audit permettant de définir la stratégie d'infrastructure, le déploiement du réseau de fibre optique a pu être réalisé sur l'ensemble des classes et de la salle des maîtres.

Initialement prévus pour 2017, l'assainissement des zones sanitaires du bâtiment C et l'adaptation des Economats ont dû être reportés afin de concentrer les efforts sur les travaux générés par l'agrandissement et la surélévation du restaurant.

2.3 Les grands Projets

2.3.1 Piscine-patinoire :

Arsco a déposé une nouvelle demande d'autorisation de construire auprès de la commune de Coppet à fin janvier 2017. Celle-ci était accompagnée d'une étude acoustique englobant la totalité du centre sportif comme cela avait été demandé lors du jugement de la CDAP (Cours de droit administratif et publique) en juillet 2016. Une étude sur la circulation et les parkings y a également été jointe, ainsi qu'un projet de règlement d'utilisation de la future piscine-patinoire. Suite à la mise à l'enquête il y a eu trois oppositions et ce n'est qu'au mois d'octobre 2017 que la Municipalité de Coppet a reçu la synthèse CAMAC de la part des services cantonaux.

L'étude acoustique ayant pris en compte l'utilisation actuelle des terrains de football, la DGE en a limité l'exploitation future à ces horaires-là. La commune de Coppet ne pouvant accepter une limitation dans l'utilisation de ces terrains, clairement d'utilité publique, a dû faire recours contre la DGE (Direction générale de l'environnement) auprès de la CDAP. Quant au règlement d'utilisation, il a été mal interprété par les services cantonaux qui ont fortement limité la future exploitation du complexe piscine-patinoire, raison pour laquelle Arsco SA a aussi fait recours contre ces derniers.

Par ailleurs, en septembre 2017, une nouvelle aide à l'exécution pour évaluer les bruits de centres sportifs a été édictée par le canton rendant caduque notre étude acoustique déposée avec la demande d'autorisation en janvier 2017. Arsco SA a donc décidé de refaire une 3^{ème} étude avec cette nouvelle aide à la décision et une utilisation maximale des terrains de foot. Dès réception de ce nouveau rapport celui-ci sera envoyé au juge de la CDAP.

Au 31 décembre 2017 nous étions donc en attente des résultats de cette nouvelle étude et du jugement de la CDAP concernant les recours de la commune de Coppet et d'Arsco SA.

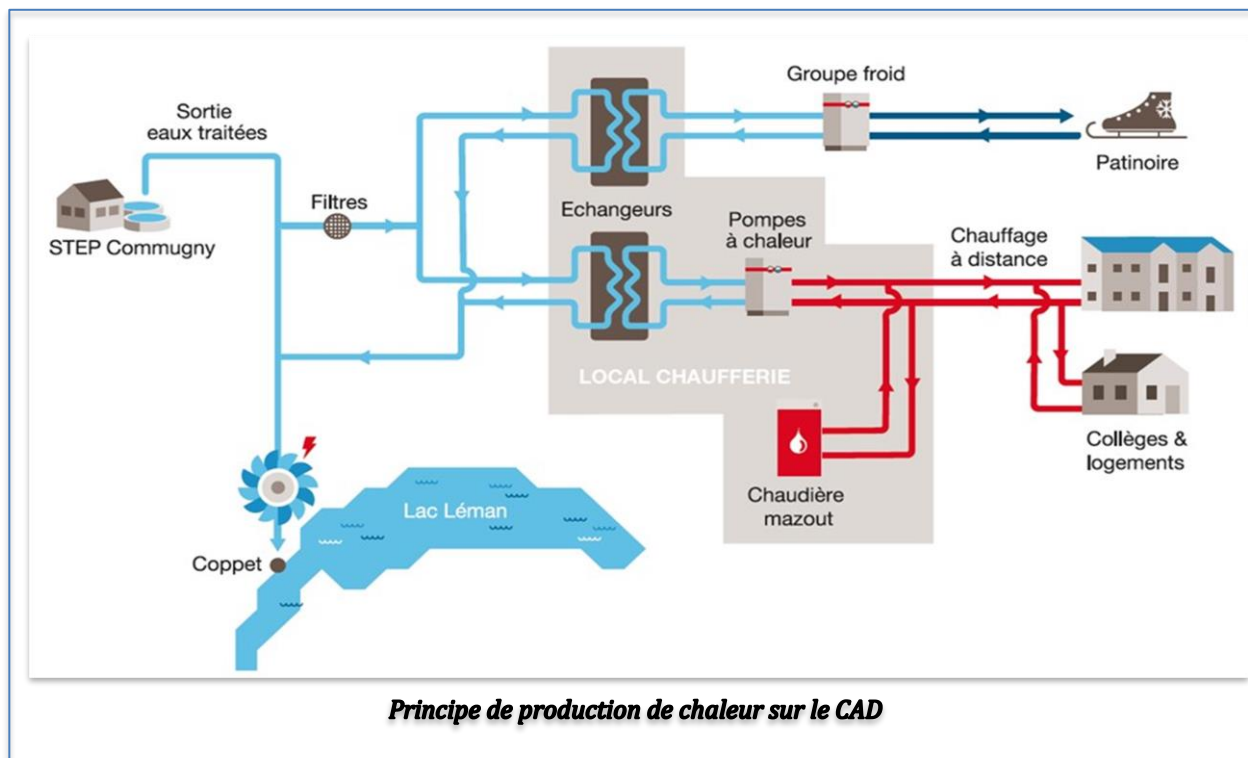
Parallèlement à ces combats administratifs et juridiques, le centre sportif de Coppet-Commugny a investi dans des nouveaux haut-parleurs en bordure du terrain de football principal afin de limiter au maximum le bruit lors des matchs de la 1^{ère}.

2.3.2 Réseau de chauffage à distance (CAD) :

Durant l'année 2017, le partenariat entre ARSCO SA, les SITSE et Romande Energie Services SA initié fin 2016 a pu être affiné. Cela a nécessité la mise en place des conventions mentionnées ci-dessous :

- Convention de collaboration en vue de réaliser les études d'un réseau de chauffage à distance (CAD),
- Convention de prêt d'usage pour l'utilisation par Romande Energie Services SA (RES) de locaux en vue de la réalisation de la production de chaleur nécessaire au projet de CAD.

Outre les formalités contractuelles énoncées ci-dessus, l'étude du projet a été finalisée jusqu'à la phase de réalisation. Le principe de fonctionnement du réseau CAD est schématisé sur le tableau ci-dessous.



Dans la centrale de production d'énergie située dans l'enceinte du collège de Terre Sainte se trouveront trois échangeurs qui alimenteront un réseau pour la production de froid de la future patinoire et un réseau pour les pompes à chaleur qui produiront la chaleur pour le CAD.

Un piquage d'environ 500 mètres sera réalisé sur la conduite principale qui transite entre la STEP des SITSE à Commugny et la turbine à Coppet. Une partie des eaux usées traitées sera filtrée avant de desservir les échangeurs. Deux de ces échangeurs alimenteront des pompes à chaleur de respectivement 250 et 400 kW, qui alimenteront à leur tour le réseau CAD à un niveau de température de 80° C. Une chaudière à mazout sera installée afin d'assurer les appoints et l'éventuel secours du réseau en cas de panne de l'une ou des deux pompes à chaleur. Avec ce principe, et du fait que l'électricité consommée pour l'alimentation des pompes à chaleur est certifiée 100% Hydraulique Suisse par Romande Energie, le réseau transportera de l'énergie dont 90% sera d'origine renouvelable. Cela représente une économie de 580 tonnes de CO₂ par an.

Concernant les coûts de fourniture d'énergie, ils sont différenciés en deux objets. Le premier étant une prime annuelle de puissance d'un montant de CHF 135.- /kW. Le second correspondant à l'énergie consommée sur une base de 9,8 Cts/kWh.

Récapitulatif des coûts énergétiques annuels.

	Prime de puissance – 135 Frs/kW		Coût Energie – 9,8 Cts/kWh		Total en
	Puissance kW	CHF	Conso – kWh/an	CHF	Cts/kWh
Rojalets	810	109'350.-	1'210'000.-	118'580.-	18.84
Necker	340	45'900.-	502'000.-	49'196.-	18.94

Les contrats de fourniture d'énergie permettent d'assurer une stabilité des coûts sur le long terme en valorisant les rejets de chaleur locaux provenant la STEP intercommunale des SITSE à Commugny. Ce réseau de chauffage à distance est une opportunité pour engager ARSCO SA dans le virage de la transition énergétique, pour améliorer la qualité de l'approvisionnement en énergie et réduire de façon conséquente les émissions polluantes.

Il convient de remarquer l'économie sur les coûts de maintenance par la suppression des chaufferies à mazout qui s'élèvent à environ CHF 7'500.- /an et correspondent aux frais de ramonages et aux frais d'entretien des brûleurs. A ces coûts s'ajoutent les frais inhérents aux révisions décennales des citernes d'un montant de CHF 12'000.- pour les Rojalets et de CHF 4'000.- pour Necker, normalement prévue en 2017 mais reporté.

Par ailleurs, la création de ce CAD est également une opportunité pour assainir le réseau secondaire de la distribution de chaleur des bâtiments appartenant à ARSCO SA et également, pour le Collège Necker, d'assainir la production d'eau chaude sanitaire. Pour les deux sites, les coûts prenant en compte les travaux et la prime unique de raccordement sont de :

- CHF 279'000.- pour le site de Necker (CHF 140'000.- de travaux et CHF 139'000.- de prime unique)
- CHF 469'000.- pour le site des Rojalets (CHF 138'000.- de travaux et CHF 331'000.- de prime unique).

2.3.3 Besoins en locaux scolaires :

Faisant suite aux travaux entamés lors de la législature précédente, le Groupe de travail avance en parallèle sur différentes réflexions et projets. En 2017, ce sont les travaux nécessaires à court terme qui ont mobilisé le Groupe de travail sur 2 projets mentionnés dans le Rapport d'activités 2016 : l'extension du restaurant scolaire « Necker » au Chaucey et la construction de nouvelles classes pour les 7P et 8P ainsi que l'extension du Collège des Rojalets.

Les réflexions sur les besoins à moyen et long terme continuent à être menées avec les Directions des Etablissements primaire et secondaire de Terre Sainte.

2.3.3.1 Extension du Restaurant et classes supplémentaires à Necker :

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 avril 2017, l'ensemble des actionnaires ont validé un budget de CHF 3'187'000.- pour la réalisation de l'extension du restaurant et sa surélévation.

L'autorisation de construire a été délivrée le 15 juin 2017. Dès lors, les travaux ont été réalisés en trois phases principales.

La première concerne l'extension du restaurant avec sa réouverture fixée à la rentrée scolaire du 21 août 2017. Cet objectif a été tenu.

La deuxième concerne les renforcements statiques et sismiques effectués sur la structure existante du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés durant les périodes de vacances scolaires estivale et d'automne.

La troisième phase concerne la surélévation avec la création de trois salles de classes, une salle de dégagement, des locaux sanitaires et un local technique. Les travaux structurels ont été concentrés sur la période des vacances estivales. Le second œuvre a pu être effectué de septembre à décembre 2017. La remise des locaux aux utilisateurs prévue initialement en mai 2018 a ainsi pu être avancée au 8 janvier 2018.



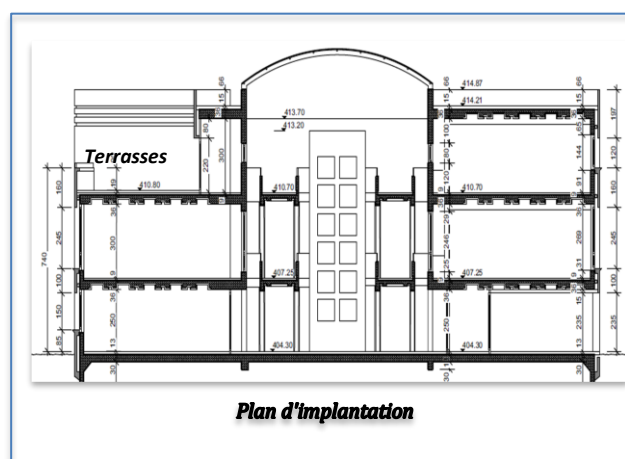
Le Tableau ci-dessous présente l'état des coûts de réalisation au 10 Avril 2018 en comparaison aux coûts présentés lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 avril 2017.

Répartition des coûts au :	25 Avril 2017 (AG)	10 Avril 2018
Etudes jusqu'à Autorisation construire (Analyses, dossier technique, autorisation de construire, etc.)	CHF 116'000.-	CHF 122'142.-
Entreprise Totale – Batinég (Inclus renforcements statiques et antisismiques)	CHF 2'900'000.-	CHF 2'916'697.-
Hors Prestation Entreprise Totale (Taxes, mobilier, équipement d'exploitation, etc.)	CHF 171'000.-	CHF 188'677.-
Total	CHF 3'187'000.-	CHF 3'227'516.-

2.3.3.2 Projet « Les Terrasses » des Rojalets :

Courant 2016, une étude de faisabilité visant à la réalisation de 6 nouvelles salles de classes et au transfert de l'économie familiale actuellement sise à Necker a été réalisée. Parmi 4 variantes principales, l'utilisation des terrasses situées au deuxième étage s'est révélée être la plus rationnelle et la plus fonctionnelle pour les écoles.

Une expertise en matière de marchés publics a montré que du fait du besoin de ces infrastructures pour la rentrée scolaire 2019-2020, des clauses du mandat d'architecture lors de la construction et des économies financières réalisées par rapport aux coûts de procédures d'attribution de marchés publics, il été justifié de procéder à une attribution de gré à gré avec le bureau Chiché Architectes (architecte du bâtiment).



Le second semestre de 2017 a été consacré à consulter et choisir les ingénieurs spécialisés pour travailler en coordination avec le bureau d'architectes. Le groupe de travail est donc composé comme suit :

- Architecte : Chiché Architectes SA
- Ingénieurs Civils : Terre Sainte Ing. Civils
- Ingénieurs CVS : AMO Conseils
- Ingénieurs E : Perrin & Spaeth
- Ingénieurs acousticiens : D Silence

Afin de mener à bien ce projet dans les délais impartis, pour respecter les procédures administratives et garantir une maîtrise des coûts, ARSCO SA s'est associé les compétences d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage.

Les coûts d'études jusqu'à validation de la demande en autorisation de construire et établissement d'un budget définitif s'élèvent à CHF 298'000.-.

2.4 Manifestations, utilisation des locaux

2.4.1 Théâtre :

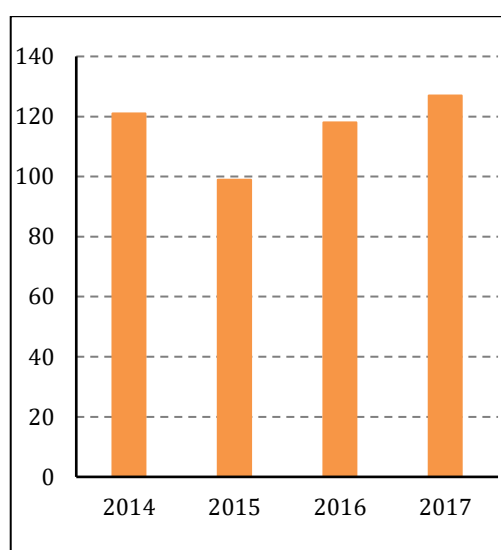
Pour 2017, nous relevons 127 manifestations - tous types confondus - pouvant aller de quelques heures à plusieurs jours. Cela comprend, notamment :

- Les préparations aux spectacles du Comité d'animation du théâtre de Terre Sainte (CATS)
- Les représentations du CATS

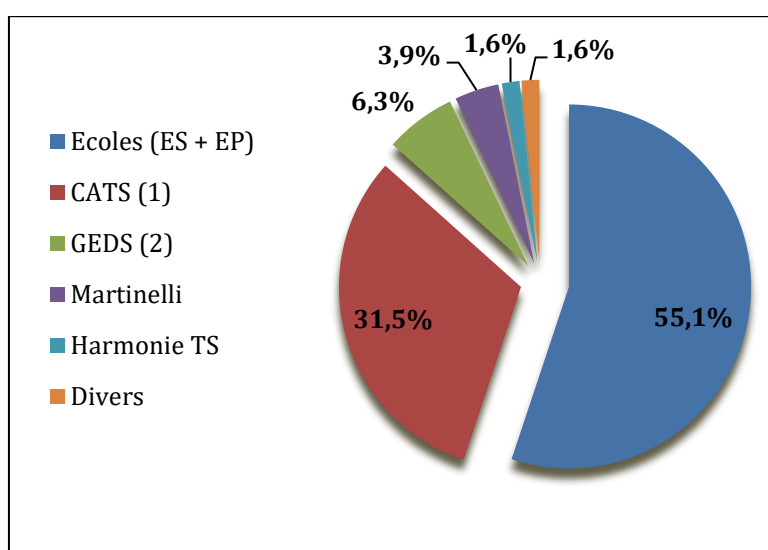
- Les préparations et représentations pour le 25^{ème} Anniversaire
- Les préparations et représentations des spectacles scolaires primaires et secondaires
- Les animations pour les écoles primaires et secondaires
- Les conférences des maîtres et journées pédagogiques
- Les informations aux parents d'élèves des écoles primaires et secondaires
- Les séances intercommunales
- Divers séminaires.

L'analyse détaillée sur l'utilisation du théâtre montre une augmentation de son utilisation depuis ces dernières années avec, pour 2017, 127 jours d'occupation soit un taux de 66% réparti entre deux utilisateurs principaux que sont les écoles et le Comité d'animation du théâtre de Terre Sainte.

Utilisation totale en jours *



Répartition de l'utilisation du Théâtre en 2017 **



(1) CATS : Comité d'Animation de Terre Sainte.

(2) GEDS : Geneva English Drama Society

* Un séminaire, de une heure à ½ journée, correspond à un jour d'utilisation. Cela intègre la mise en place, le séminaire en tant que tel et le rangement des locaux.

** Les journées de montage technique sont incluses dans les jours d'utilisation.

2.4.2 Salles de séminaires et salles de sport :

En dehors des horaires scolaires, les salles de séminaires du collège de Terre Sainte ont été utilisées à 21 reprises pour les besoins de l'ASCOT et d'ARSCO SA, et à 4 reprises pour les besoins de l'école.

L'utilisation principale des locaux de sport et salles de gymnastique est résumée dans les tableaux ci-dessous :

Collège Necker
Utilisation hebdomadaire

Local	Utilisateur	Activité	Utilisation hebdomadaire
Economie familiale	Ass. des gourmettes	8 cours de Cuisine	4h15
Aula / salle rythmique	Bodanza	Développement humain par la danse	2h30
	JMD Arts-martiaux	Judo	8h45
Salle de gymnastique	Santuário da Capoeira	Art-martial Afro-brésilien	1h
	USTS Terre Sainte	Football	7h30
	Gym Dames de Coppet	gymnastique	1h30

Collège des Rojalets
Utilisation hebdomadaire

Local	Utilisateur	Activité	Utilisation hebdomadaire
Salle de danse	CBM – Jean Martinelli	Cours de danse	13h
	Vovivam Vietvodao	Art-martial Vietnamien	5h
Salle de gymnastique	USTS Terre Sainte	Tennis de table	2h
	Shinbudo Academy	Art-martial	4h
	USTS Terre Sainte	Football	31h
Halle Multi Sport	Tennis Club Mies-Tannay	Tennis (période hivernale)	17h45
	USTS Terre Sainte	Football	4h30

2.5 Système de contrôle interne

Rappelons que la Société Immobilière Arsc SA a décidé en 2015 de se soumettre à un contrôle ordinaire, impliquant de la part du réviseur un travail plus étendu et une assurance plus grande sur la conformité de la comptabilité et des comptes annuels en comparaison avec le contrôle restreint auquel la Société était jusque-là soumise. En outre, la Société sujette à un contrôle ordinaire doit documenter le système de contrôle interne (SCI) et procéder à une appréciation des risques.

Comme mentionné dans le précédent rapport d'activités, un groupe de travail a été mis sur pied au sein d'Arsc SA aux fins d'implémenter le SCI requis. L'analyse du groupe de travail a abouti à l'identification de 4 catégories de risques : économiques, juridiques et fiscaux, opérationnels et risques liés aux personnes, ainsi que 5 cycles d'activités pertinents : achats, immobilisations, salaires, processus financier et trésorerie/endettement. L'objectif fixé alors visait à implémenter le SCI dans le courant du 2^{ème} trimestre de 2017.

En date du 27 juin 2017, le Conseil d'administration d'Arsc SA a adopté le *Règlement du Système de contrôle interne* ainsi que le Tableau d'évaluation des risques et la Directive sur les immobilisations, pour une entrée en vigueur immédiate. Il a désigné un responsable du SCI en la personne de Gilles Tirvaudey, Chef de service. Le groupe de travail SCI ayant atteint les objectifs assignés, le Conseil d'administration a nommé une Commission SCI composée des mêmes membres pour le suivi, la mise à jour et le bon fonctionnement du contrôle interne en adéquation avec la réglementation y relative.

Durant le second semestre 2017 jusqu'au début 2018, la Commission SCI a mené à bien différents travaux portant sur la révision de la Directive sur les engagements financiers et liste des personnes habilitées (validée dans l'intervalle par le Conseil d'administration), la mise à jour des documents avec logo Arsc SA et N° SCI, l'instauration d'un calendrier des processus financiers et d'un plan d'actualisation des documents figurant dans le classeur SCI. Le responsable SCI, Gilles Tirvaudey, a explicité de manière détaillée la mise en place du SCI ainsi que la Directive sur les engagements financiers aux responsables de sites ainsi qu'au responsable technique.

La formalisation du SCI et son implémentation à la fin du mois de juin 2017 doit ainsi permettre au réviseur lors du contrôle des comptes annuels 2017 d'en attester l'existence conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse (NAS) 890. Comme déjà mentionné dans le rapport d'activités 2016, l'attestation du réviseur comportera très certainement une réserve étant donné que l'entrée en vigueur effective du SCI a été opérée courant 2017 ; une existence pour toute l'année ne pourra donc pas être confirmée. Dès 2018 en revanche, la société Arsc SA devrait obtenir un rapport positif et sans réserve délivré par l'organe de révision.

2.6 Gestion de l'Aula-Théâtre des Rojalets

La commission d'analyse, mise en place l'année dernière, a pu en cette année 2017 établir une fiche technique spécifique à l'aula, avec pour objectif final de clarifier les limites de responsabilités et ainsi mettre à jour les règlements d'utilisation des locaux et de la tarification de la location.

Ces projets seront prochainement présentés au Conseil d'Administration pour validation.

2.7 Gestion du patrimoine

La mise en place d'un référentiel bâtiments a permis l'élaboration d'une planification d'investissements d'entretien à court, moyen et long terme. Cette planification est prise en compte pour l'élaboration des budgets et sera régulièrement actualisée en fonction de l'état d'usure et des besoins de nos utilisateurs.

Notre secrétariat gère depuis de nombreuses années une plateforme informatique permettant aux membres du conseil d'administration d'accéder aux données administratives et financière de la société. Les grands projets tels que la Piscine-Patinoire sont également centralisés sur cette plateforme. Courant 2016, de nouvelles rubriques ont été mises en place. Cela concerne le domaine des bâtiments, le domaine d'exploitation et toute la partie études et travaux. Les données relatives à ces rubriques (ex : plans et dossiers d'exploitation de l'extension Necker, bons de commande des études ou des travaux, etc.) sont régulièrement intégrés sur la plateforme en fonction des activités réalisées.

Le volet concernant le référencement informatique des plans d'architectes, infrastructures techniques et données d'exploitation est effectué au fil du temps. Un premier regroupement de plans scannés a déjà pu être mis en place. L'informatisation des plans doit désormais être réalisée. Cela sera effectué au cours du temps en sélectionnant les plans nécessaires aux besoins d'exploitation ou aux besoins de transformations.

2.8 Gestion des énergies

Suite au bilan de situation énergétique établi à fin 2016, nous avons pu procéder courant 2017 à la mise en place d'actions d'optimisation et de suivi énergétiques. Cette démarche s'effectue en étroite collaboration avec nos responsables sur sites. Les premiers résultats d'économies d'énergie électrique, thermique et d'eau sont déjà enregistrés. Cependant, un bilan plus global sera établi durant le premier semestre 2018.

2.9 Ressources humaines

Du point de vue des ressources humaines, une grande stabilité de fonctionnement se dégage grâce à l'engagement quotidien de chacun, tant de la part des membres du Conseil d'administration que des employés de notre Société. Cette stabilité est due à l'excellente entente qui règne entre le Conseil d'administration, les cadres et l'ensemble des employés d'ARSCO SA. Cette situation renforce la dynamique positive de notre Société pour les futures échéances de développement de cette dernière.

Les faits marquants de l'année 2017 ont été :

- Le départ de M. Jacques Crevoiserat, le 30 avril 2017, après 25 ans de service.
- Le départ de Mme Albina Pinto Verrisimo, le 31 décembre 2017, après 10 années de service.
- Le temps de travail, suite au départ de Madame Albina Pinto Verrisimo, a été compensé par l'augmentation de temps de travail, en 2018, de Madame Anabela Lameira Perreira.
- La réorganisation de la charge de travail au Collège Necker compte tenu de l'extension réalisée,

La Commission « RH » du Conseil d'administration continue à réfléchir et à étudier en 2018 de nouvelles perspectives d'évolution quant aux conditions de travail du personnel.

3 Perspectives 2018

3.1 Organisationnelles

Ressources humaines : Cette année sera marquée pour l'ensemble du personnel par l'actualisation des contrats de travail selon les modèles en cours de finalisation. La mise à disposition d'habits de travail uniformisés pourra être finalisée avec une mise à disposition des équipements pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Gestion du patrimoine : Le référencement informatique des plans d'architectes, des infrastructures techniques et dossier d'exploitation sera alimenté par toute la documentation technique issue de l'extension et la surélévation du

restaurant Necker. Les études pour l'utilisation des terrasses des Rojalets va également permettre de remplacer les plans d'architectes scannés par des plans informatisés.

Gestion des énergies : Le suivi hebdomadaire des consommations permet d'identifier les variations de consommation et d'agir par la mise en place de mesures correctives. Toutes ces actions sont répertoriées et intégrées dans un bilan global qui sera établi durant le premier semestre 2018. Les actions nécessitant un investissement seront priorisées et intégrées aux prochains budgets ou dans le plan d'investissement.

Gestion des contrats : Cette mesure prévue pour le second semestre de l'année 2017 n'a pas été réalisée. Elle reste un objectif pour 2018 et sera en partie consacrée à l'établissement d'un bilan de situation sur les contrats de maintenance contractés auprès d'entreprises spécialisées. L'objectif de cette démarche étant de s'assurer de la maîtrise des contrats sous notre responsabilité en permettant ainsi de rationaliser les prestations et de pérenniser la maintenance des bâtiments.

3.2 Travaux et études envisagés

Outre les grands projets mentionnés précédemment, les études et travaux envisagés pour 2018 et mentionnés ci-dessous répondent à l'évolution des besoins scolaires et au maintien des infrastructures.

3.2.1 Collège de "Terre Sainte" aux Rojalets :

Assainissement de la distribution de chauffage : Ces travaux sont directement liés au raccordement sur le réseau de chauffage à distance. Il s'agit d'assainir la distribution secondaire des groupes de chauffage.

Mise à niveau des réseaux informatiques : L'ensemble des classes ayant été connecté, il s'agit désormais de finaliser le réseau sur la partie administrative du collège et de cibler la mise en œuvre du déploiement des réseaux Wifi dans le bâtiment.

Ecrans d'information : Il s'agit ici d'effectuer la mise en place d'écrans d'information au rez-de-chaussée de l'atrium permettant à la Direction de l'Établissement de communiquer sur tous types d'informations nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

Joints de façade du théâtre : Le nettoyage de la façade du théâtre a été effectué en 2017. Cependant, la réfection des joints n'a pas pu être réalisée par l'entreprise. Ces travaux seront donc entrepris durant les prochaines vacances estivales.

3.2.2 Collège "Necker" au Chaucey :

Assainissement de la distribution de chauffage : Ces travaux sont directement liés au raccordement sur le réseau de chauffage à distance. Il s'agit d'assainir la distribution secondaire des groupes de chauffage. Dans le cadre de ce bâtiment, l'assainissement comprend également les travaux relatifs à la production d'eau chaude sanitaire.

Mise à niveau des réseaux informatiques : L'ensemble des infrastructures ont été réalisées, il reste encore à activer la mise en œuvre du déploiement des réseaux Wifi dans le bâtiment.

Rénovation des locaux sanitaires : Le bâtiment C est désormais le dernier bâtiment pour lequel il est nécessaire d'assainir les WC. Initialement prévus en 2017, ces travaux ont été reportés afin de se concentrer sur les travaux d'extension et de surélévation du restaurant.

Adaptation des économats : La nécessité de créer un local pour l'équipe de conciergerie présente sur place peut être réalisée par le biais d'un regroupement des économats dans un seul local. Une analyse de fonctionnement et d'utilisation avec les usagers devrait permettre non seulement de réaliser ce local mais aussi d'améliorer le principe de l'utilisation des économats. Initialement prévus en 2017, ces travaux ont été reportés afin de se concentrer sur les travaux d'extension et de surélévation du restaurant.

4 Conclusions

Cette année 2018 verra la poursuite des projets en cours, comme le projet de la piscine-patinoire aux Rojalets, le projet de construction de classes supplémentaires au Collège des Rojalets, ainsi que le déplacement de la classe d'enseignement nutritionnelle du Collège Necker au Collège des Rojalets et la réalisation du projet de chauffage à distance (CAD). Ce dernier projet sera réalisé en partenariat avec les SITSE, Romande Energie Services SA et ARSCO SA. C'est un projet novateur qui valorise la température des eaux usées traitées de la station d'épuration intercommunale de Terre Sainte, située à Commugny. Il est également important de souligner que ce projet fonctionnera avec environ 90% d'énergies renouvelables : ARSCO SA s'engage désormais clairement dans le développement durable et écologique.

Comme vous pouvez le constater, les projets concernant les infrastructures scolaires et sportives sont nombreux pour notre Société. Une attention particulière sera portée sur la maîtrise des coûts de ces projets et des coûts de fonctionnement.

Un grand merci à tous les membres du Conseil d'administration ainsi qu'à tous les employés de notre Société pour leur engagement sans faille.

Pour le Conseil d'administration

Le Président, Jean-Claude Trotti

Fait, le 10 Avril 2018